



après décès du propriétaire vheicule

Par **jaimounet**, le **13/06/2025 à 08:42**

bonjour

ma question se porte sur le décès d un ami qui était encore marié mais separer avec qui il partageait sa vie avec une autre personne ainsi que son epouse

et il avait un vehicule a son nom et au nom de sa nouvelle compagne

es ce que son epouse a un droit sur ce vehicule ?

par avance merci cordialement

Par **Rambotte**, le **13/06/2025 à 09:11**

La propriété du véhicule ne se déduit pas de la carte grise.

Votre ami étant encore marié, quel est son régime matrimonial ? Avec ou sans contrat de mariage ?

La séparation est-elle constatée judiciairement (séparation de corps) ?

Par exemple, s'il était marié sans contrat, sans séparation judiciaire, et que la facture d'achat est uniquement au nom de votre ami, la voiture appartient à la communauté, et donc la veuve en possède une moitié au titre de la communauté, et hérite, en absence de testament, de tout ou partie de l'autre moitié, selon qu'il y a des enfants, ou sinon que votre ami avait encore son père et/ou sa mère.

Par **jaimounet**, le **13/06/2025 à 22:53**

merci beaucoup de votre reponse rapide

cordialement